

## MODES DE RÈGLEMENTS ACCEPTÉS

### Saison 2024-2025

#### HELLOASSO :

Règlement en ligne par CB (à privilégier)

#### CHÈQUES A L'ORDRE DE ALB :

Pour les inscriptions par courrier

Inscrire au dos de chaque chèque : Nom prénom de l'adhérent - groupe - mois d'encaissement

Les chèques seront encaissés entre le 15 et 20 de chaque mois, à compter du 15 septembre

3 pour une adhésion - jusqu'à 6 pour plusieurs adhésions d'un même foyer.

#### CHÈQUE CAUTION

Si vous êtes en attente de moyens de paiement merci d'établir un chèque de caution du montant attendu. Il sera conservé par le club et restitué en échange du nouveau moyen de paiement. Sans nouvelle de votre part, il sera encaissé le 15 janvier de la saison en cours.

#### AUTRES MOYENS DE PAIEMENTS

1. TPE CB à l'accueil
2. Espèces
3. Chèques vacances ANCV
4. Coupons sports ANCV

#### AIDES ACCEPTÉES

1. Tickets jeunes de Vandœuvre (valeur 70€ - code à fournir)
2. Pass' Jeunes 54 de la CAF (valeur 50€, 70€ ou 100€ courrier original à fournir)
3. Pass' Sport (50€, code à fournir)

**Jusqu'à 220€ d'aides cumulées pour les ayants droits !!!**

#### RÉDUCTIONS

Réduction Vandopérienne : -10 € sur présentation d'un justificatif de domicile.

Réduction famille : -10 € pour le deuxième enfant inscrit d'un même foyer et -18 € pour les suivants.

#### FACTURES ET REÇUS

Transmis par mail à l'ensemble des adhérents début octobre.

#### RETRACTATION

Si toutefois la prestation ne vous satisfait pas, vous avez 6 jours à compter de la première séance effectuée pour vous rétracter. Nous annulerons votre adhésion et effectuerons le remboursement de la somme avancée. Passé ce délai, l'inscription sera définitive pour la saison sportive de septembre à juin.